

Compte-rendu de l'Assemblée générale du Conseil de Quartier de SOCOA-CORNICHE

11 novembre 2023 à 17h30 au Complexe sportif de Socoa à Urrugne

Participants : 55 personnes membres du Conseil de Quartier ou des Quartiers voisins de Ciboure ou d'Urrugne (invités à participer à l'assemblée générale)

Animation : Bureau provisoire du nouveau Conseil de Quartier SOCOA-CORNICHE (CQSC)

Ordre du jour :

- Accueil de la représentante du Maire (élue référente) et des participants
- Qu'est-ce qu'un Conseil de Quartier ?
 - Règlement intérieur
 - Convention-Cadre avec la Mairie
- Constitution du Bureau du Conseil de Quartier (délégués de Quartier)
- La Communication du Conseil de Quartier (adresse et site Web)
- Les actions en cours :
 - Discussion et avis sur le projet de Pumptrack envisagé par la Mairie
 - Discussion et avis sur le projet d'amélioration douce de la prairie de Socoa envisagé par le Conseil -
- Les actions envisagées :
 - Diagnostic global des besoins d'entretien, remplacement ou création de mobilier urbain
 - Réflexion sur la circulation automobile dans le Quartier de Socoa
 - Implication du CQ dans les problématiques intéressant le Quartier (route de la Corniche, sentier littoral, devenir du Fort Socoa, du Port et des espaces à réaménager autour du chantier naval en lien avec le CQ de SOCOA-UNTXIN de Ciboure ...)
 - Autres suggestions ?

Accueil :

Présentation des membres du Bureau provisoire du Conseil de Quartier et de Véronique TASTET, élue référente du Quartier de SOCOA-CORNICHE qui excuse l'absence de Monsieur le Maire qui l'a déléguée.

Outre les membres de fait du Conseil de Quartier de SOCOA-CORNICHE qui sont venus participer à cette première assemblée générale du nouveau Conseil de Quartier, sont associés à cette réunion les personnes intéressées des quartiers voisins et certains élus du Conseil municipal, venus écouter nos travaux.

Qu'est-ce qu'un Conseil de Quartier :

Présentation est faite par le Bureau provisoire du nouveau Conseil de Quartier de la nature d'un Conseil de Quartier, de son rôle et de ses liens avec la Municipalité, qui a souhaité relancer les 7 Conseils de Quartier d'Urrugne comme l'un des 3 volets de sa Politique participative.

Le fonctionnement du Conseil de Quartier est fondé sur deux piliers qui sont à approuver par l'Assemblée générale de ce Conseil :

- Le règlement intérieur du Conseil de Quartier (CQSC)

Ce règlement a été rédigé par le bureau provisoire du Conseil de Quartier et transmis pour vérification de sa cohérence avec la Politique participative voulue par le Conseil municipal à la Mairie d'Urrugne en juillet 2023. Il a été mis en ligne sur le site du Quartier de Socoa (onglet Conseil de Quartier) en tant que règlement provisoire.

Le Maire a laissé toute liberté aux 7 Conseils de Quartiers d'élaborer leur règlement intérieur ou leur charte de fonctionnement, compte-tenu de la diversité des situations et avis de chaque quartier d'Urrugne. Il demande cependant que les règlements intérieurs intègrent l'existence d'une convention-cadre établie par chaque quartier avec la Mairie, pour définir les obligations prises réciproquement.

Le contenu du Règlement intérieur (RI) préparé par le CQSC reprend des dispositions voisines des Comités de Quartier des villes voisines, avec lesquels nous collaborerons pour des sujets d'intérêt commun. Il a été présenté à l'assemblée présente.

- La convention-cadre Conseil de Quartier (CQSC) – Mairie d'Urrugne

La convention-cadre, rédigée à partir des attentes de la Mairie et de celle du CQCS, a été proposée à la Mairie en juillet 2023 et validée par celle-ci avec quelques modifications le 17 août 2023. Sa signature pourra être réalisée dès pouvoir des deux parties.

Elle prévoit notamment que le CQSC participe à la « Séquence des investissements de proximité » (SIP), prévue chaque année sous forme de 3 rencontres entre les élus accompagnés de leurs services techniques et un « panel » d'habitants du Quartier (10 proposés par le CQSC et 10 tirés au sort par la Mairie). Il s'agit d'examiner ensemble les propositions communales d'investissement sur le quartier, échelonnées sur 3 ans et débattre avec les habitants du quartier de leurs attentes et de leurs priorités d'investissement.

Il faudra que le CQSC trouve 10 volontaires parmi ses membres pour participer à ces SIP. L'identification de 10 autres volontaires par la Commune permettra progressivement d'enrichir le CQSC de nouveaux membres, s'ils sont intéressés par nos autres travaux.

Le contenu du RI comme de la CC pourront faire l'objet d'amendements si nécessaires validés par une Assemblée générale.

Le Conseil de Quartier SOCOA-CORNICHE, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le Règlement intérieur et le Projet de Convention-cadre avec la Mairie, et mandate les responsables de son Bureau pour les signer

- La constitution du Bureau du Conseil de Quartier SOCOA-CORNICHE (délégués de Quartier)

Un Bureau provisoire a été constitué à partir de volontaires pour relancer le Conseil de Quartier SC

- Isabelle ITURBIDE • Jean-François LARREGAIN • Anna-Malika CAMBLATS
- Jorge VELILLA • Anny LASSUS • Paul GONTHIER

Il est proposé à l'Assemblée générale de valider ce Bureau, sachant que de nouveaux volontaires pour cette tâche pourront se manifester avant la prochaine assemblée générale pour compléter ou renouveler ce Bureau, en les associant aux différents chantiers engagés par le CQSC cette année.

Le Conseil de Quartier SOCOA-CORNICHE, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la désignation des 6 membres du Bureau du Conseil

- La communication du Conseil de Quartier SOCOA-CORNICHE

Des instruments de communication interne et externe (adresse mail, site Web du Quartier de SOCOA comportant un onglet « Conseil de Quartier SOCOA-CORNICHE) ont déjà été créés depuis le début de l'année.

Des contacts ont été pris avec les Conseils ou Comités de Quartier voisins pour échanger sur les sujets d'intérêt commun, et se tenir informé de la dynamique de chaque quartier.

Sans vouloir en quoique ce soit se substituer à l'animation assurée par des associations locales avec succès, le Conseil de Quartier prendra l'initiative de rencontres avec les habitants du Quartier SOCOA-CORNICHE pour débattre de leurs attentes et partager leurs idées sur le quartier.

Une première manifestation, la « Fête de la Prairie de SOCOA » a été ainsi organisée le 22 octobre 2023 avec près de 120 participants, en espérant la renouveler chaque année avant l'assemblée générale.

Le site Web du Quartier pourra aussi faire connaître les manifestations organisées dans le quartier.

Les actions en cours :

Discussion et avis sur le projet de Pumptrack envisagé par la Mairie :

Un projet de Pumptrack a été présenté sans concertation initiale au Conseil Municipal d'URRUGNE du 28/09/2022 pour un équipement projeté de 2000 à 4000 m² à terme, à construire sur la prairie de SOCOA.

Le Collectif de Défense « ZAC de SOCOA » (qui s'était déjà manifesté contre le projet de parcmètres à Socoa) a rapidement diffusé une pétition contre la localisation de ce projet, recueillant plus de 600 signatures, sans contester l'opportunité d'un Pumptrack.

Après des échanges avec la Mairie, celle-ci a promis d'étudier la faisabilité d'autres sites, et a sélectionné une équipe d'étude à double compétence (spécialiste de la conception de Pumptrack et Paysagiste) pour cela.

Cette nouvelle affaire a conduit un certain nombre d'habitants de SOCOA à réfléchir à la réactivation du Comité de Quartier de SOCOA-CORNICHE qui avait démissionné (après l'affaire des parcmètres) pour pouvoir engager des échanges plus constructifs avec les autorités, faire des propositions pour leur quartier et être associés à l'amont à la définition des projets impactant ce quartier. Ils se sont impliqués dans la construction des nouveaux « Conseils de Quartier » voulus par la Municipalité d'Urrugne.

La présentation des résultats de « l'étude de faisabilité d'un Pumptrack à Urrugne » a été réalisée le 29/09/2023 par la Mairie en réunion publique.

La contestation du contenu, des aprioris et des limites de cette étude, qui n'abordait nullement la question des nuisances dans les critères de comparaison et paraissait une démonstration « à charge » pour confirmer le choix d'implantation dans la prairie de SOCOA, a été immédiatement dénoncée tant par le Bureau provisoire du Conseil de Quartier que par le Collectif « ZAC de SOCOA ».

Un rendez-vous a été immédiatement demandé au Maire par le Bureau du CQSC, qui nous a longuement reçu le 30/10/2023.

L'entretien, exacerbé par la question du bruit et des nuisances nullement considéré par l'étude, a permis de présenter au Maire :

- Un tableau comparatif des deux implantations envisageables pour la Mairie sur Urrugne (et d'une troisième sur le terrain nouvellement acquis de la colonie de vacances de la Poste à Bixikenea) montrant qu'avec la prise en compte des critères de nuisances omis par le Bureau d'études la solution d'implantation à Socoa était la plus mauvaise ;
- La proposition d'aménagement écologique de la rive gauche de l'Untxin et notamment de cette prairie qu'élaborait le Conseil de Quartier pour préserver et améliorer les fonctions et services écosystémiques assurés par ces milieux, répondant aux orientations politiques affichées par la Municipalité.

La réalisation d'un Pumptrack dans la prairie de SOCOA, au cœur d'une zone urbanisée et résidentielle, était naturellement incompatible avec ces orientations et injustifiable lorsqu'il existait d'autres possibilités foncières.

Le Maire et ses adjoints ont été très attentifs aux éléments techniques avancés, ont demandé que l'on leur communique. Ils ont également écouté l'intention des habitants du quartier de présenter un projet d'amélioration écologique préservant la prairie et qui serait naturellement incompatible avec la construction d'un Pumptrack.

Monsieur le Maire s'est engagé à prendre en compte ces deux éléments nouveaux et importants à ses yeux, avant de décider de la suite du projet ou du choix d'implantation d'un Pumptrack à Urrugne.

Le Bureau lui a indiqué qu'il soumettrait à sa prochaine Assemblée générale du Conseil de Quartier, où la Mairie serait représentée, un avis sur le projet de Pumptrack et un avis sur la demande de réalisation d'une restauration écologique de la rive gauche de l'UNTXIN.

Le tableau comparatif des 2 sites potentiels d'implantation d'un Pumptrack intégrant des critères supplémentaires omis par l'étude a été présenté à l'assemblée.

Parallèlement, le Collectif de défense « ZAC SOCOA » a recueilli de nouvelles signatures sur la pétition de 2022, réactivée par l'attitude de la Mairie. Cette pétition a volontairement été construite et diffusée localement, sans utiliser les sites de pétitions classiques (tel change.org) qui « font du chiffre » mais s'éloignent de la population réellement impactée, pour garder une forte représentativité locale. Ses résultats ont été présentés à l'assemblée.

L'analyse de cette pétition montre qu'une forte représentativité locale est bien assurée, puisque 73 % de ses signataires de la pétition « Internet » se déclarent d'Urrugne, de Ciboure ou de « Socoa » (sans préciser dans ce cas leur Commune administrative). Ce sont donc bien les habitants et résidents qui se sont massivement prononcés contre le projet de Pumptrack, avec plus de 800 signataires actuellement, entre signataire papier et internet.

Discussion :

- Remarques très nombreuses sur l'importance des usages actuels de la prairie, sa place dans l'environnement urbain, l'incongruité de vouloir y implanter un Pumptrack
- Remarques sur le faible nombre d'utilisateurs d'un Pumptrack (une vingtaine avec casque lorsque les règles de sécurité sont appliquées) et la taille de la population menacée dans ses usages actuels de la prairie et par les nuisances
- Remarques sur la difficulté de faire respecter les règles d'usage et de sécurité du Pumptrack, pouvoirs du Maire, qui contrôlera ?
- Inquiétudes importantes sur l'accroissement des risques pour les riverains en cas de crue, s'agissant d'une zone très humide et partiellement inondable, avec l'imperméabilisation et la déflexion des courants que provoqueraient les pistes en relief, qui nécessiterait une étude hydraulique coûteuse
- Insuffisance manifeste de l'étude sur les bruits et nuisances, réalisée sur des bases très différentes du site de Socoa, faisant caisse de résonance avec ses immeubles, alors que les Pumptracks sont toujours implantés loin des habitations et non sous les fenêtres des habitants.
- Inquiétude sur l'environnement de l'autre site envisagé au Bourg, entre autoroute et départementale, source de pollutions, pour y pratiquer une activité sportive par des enfants (même si le Bourg est dans une ambiance environnementale voisine et que la côte basque est entrecoupée d'axes de circulation)
- Regret que les choix d'implantation n'aient pas été accompagnés d'une étude d'impact digne de ce nom, pouvant être réalisée à l'initiative de la Commune
- L'élue référente est interrogée sur l'origine de ce projet de pumptrack. Une étude a été faite auprès de jeunes. A-t-on les résultats chiffrés et analysés de cette étude ? Peut-on avoir le détail et la méthodologie ? A-t-on demandé aux jeunes de choisir entre plusieurs sites ? Quels sont les résultats ? Pour l'instant aucune réponse n'a été apportée à ces interrogations, bien que cela soit présenté par la Mairie comme justifiant ce projet sur Urrugne.

Avis du Conseil de Quartier :

Le Conseil de Quartier SOCOA-CORNICHE, après en avoir délibéré le 11/11/2023 en Assemblée générale, à l'unanimité, ne conteste pas la volonté communale de disposer d'un équipement de type PUMPTRACK pour répondre aux attentes des jeunes. Mais il **refuse** sa création sur la prairie rive gauche de l'UNTXIN, dernier espace vert public restant dans le Quartier de SOCOA, qui doit être préservé et amélioré pour répondre aux besoins de détente et de bien-être de la population vivant à proximité ou fréquentant ce site

Discussion et avis sur les projets d'amélioration douce des prairies de Socoa envisagé par le Conseil de Quartier :

Le devenir et les attentes des riverains de la prairie verte de SOCOA en rive gauche de l'UNTXIN ont fait l'objet d'un sondage auprès des personnes qui avaient manifesté leur intérêt au Conseil de Quartier et au Collectif de défense, entre le 3 et le 08/11/2023. L'objectif de ce sondage était double. Premièrement, avoir les retours des citoyens sur l'idée de déposer un projet alternatif pour améliorer la prairie. Deuxièmement, recueillir leurs envies, idées, besoins sur ce qu'ils souhaiteraient avoir sur la prairie et également sur ce qu'ils ne voudraient surtout pas voir.

Au niveau des caractéristiques biographiques et démographiques des répondants, l'âge moyen correspond à celle des citoyens du quartier de Socoa-Corniche. Les plus mobilisés ont été les habitants du quartier de Socoa-Corniche ce qui nous permet, en tant que Conseil de ce quartier, d'avoir une représentativité suffisante des envies et besoins concernant la prairie.

Ces résultats ont été présentés à l'assemblée générale, afin de savoir quelles améliorations étaient (ou non) espérées et dimensionner les niveaux d'aménagement correspondants.

En résumé, les répondants au sondage refusent tout projet impactant l'espace vert et leur tranquillité ! Deux préoccupations principales sont identifiées : l'installation d'infrastructures ou jeux nuisant la tranquillité des habitants (notamment un « pumtrack »), et la dégradation, artificialisation et / ou bétonnage de l'espace vert. Les mots qui apparaissent le plus dans les réponses à cette question sont « pumtrack », « béton » et « bruit ». Il est donc important de proposer un projet vert, qui maintienne la tranquillité des habitants et qui ne dégrade pas leur qualité de vie et qui fasse lien avec les préoccupations écologiques actuelles.

En prenant en compte l'ensemble des résultats, ce qui ressort le plus est le besoin des habitants de garder cet espace vert le plus vert possible. Il s'avère important de ne pas créer de nouvelles activités qui pourraient dégrader la tranquillité des habitants et l'espace vert qui est la prairie. Les résultats sont cohérents : pas d'artificialisation, pas plus de béton...

Cependant, les habitants ne sont pas non plus fermés à des modifications de la prairie. Il faut qu'elles s'inscrivent dans une démarche écologique et de partage intergénérationnel tout en respectant les activités et le mode de vie des usagers de la prairie.

Ce sondage conforte les orientations du Bureau dans la nécessité de proposer à l'Assemblée générale de demander à la Commune d'URRUGNE et au Syndicat d'Aménagement de la Basse-vallée de l'UNTXIN de soutenir et conduire un aménagement :

- Qui respecte totalement le caractère prairial de l'espace aval rive gauche de l'UNTXIN, sans aucune amputation nouvelle autre que des équipements ponctuels ou linéaires favorisant le repos, la détente et les activités de jeu (bancs, tables, sentier...)
- Qui concilie les différents usages, la convivialité du site et la tranquillité des riverains

Le projet d'amélioration écologique de la Rive gauche de l'UNTXIN, qui avait fait l'objet de premières esquisses étudiées en Bureau du CQSC, a été adapté en tenant compte des résultats de ce sondage, pour respecter le plus possible le caractère et les usages du site.

Un second espace naturel communal, situé en amont, derrière l'EPHAD de Putillena à Socoa et près de la résidence Sénior, a également été identifié pour y proposer des activités demandées par les personnes enquêtées (espace de biodiversité, jardin partagé) mais peu compatibles avec la conservation de la prairie à l'aval. Cet espace est actuellement laissé en friche avec le passage régulier d'un gyrobroyeur pour contenir le développement de la végétation, pratique d'arasement peu favorable à la biodiversité.

Le projet proposé consiste donc, en une ou plusieurs tranches selon les moyens disponibles :

- A améliorer l'espace prairial « rive gauche aval de l'UNTXIN » en apportant ombrage, cheminement alternatif, structures d'accueil et de repos (bancs, fauteuils, tables-banc) et équipements de jeu et de détente sans nouvelle artificialisation des sols, à proximité de la voie verte existante
- A transformer l'espace en friche derrière l'EPHAD en y plantant des arbres fruitiers et d'ombrage et en y créant des espaces potagers destinés à des cultures collectives ou éducatives, ainsi qu'un espace de rencontre convivial notamment pour les personnes âgées.

Le détail de ces deux projets est présenté par cartes à l'Assemblée.

Discussion :

- Souhait que l'on laisse une place à la biodiversité : ce proposé par des espace fleuris sur les bordures de la prairie et par la parcelle de l'amont consacrée à la biodiversité
- Risque d'avoir des rats déjà présents dans la partie amont : les rongeurs font partie de la biodiversité, il faudra limiter leurs dommages par clôture sur les zones cultivées

- Utilité de prévoir des cheminements doux dans la prairie pour trouver de la tranquillité lorsque la voie verte est très fréquentée : c'est prévu mais en préservant l'essentiel de la prairie, hors connexion avec le grand escalier de la promenade de la Cité, séparant la zone arborée de la zone de jeu
- Prévoir des cheminements utilisables par des personnes âgées : sont envisagés des chemins étroits interdits aux vélos, avec un revêtement stabilisé le plus naturel possible (gravier stabilisé) mais qui resteront en zone humide donc parfois impraticables après des pluies, malgré leur profil drainant
- Quels jeux ou équipements sportifs supplémentaires : il faudrait les limiter aux zones existantes, sans création de nouvelle dalle bétonnée (juste encrages), notamment en utilisant la dalle où se situaient les jeux pour petits enfants (animaux bascule à ressort, passerelle) et plus grands (agrès, barres, structures de sustentation) qui ont été retirés. Les équipements de fitness pourront aussi être complétés ou renouvelés. Nature à discuter en Bureau, avec les utilisateurs (écoles, centre de loisir) et avec le Syndicat qui les installera
- Quelle information pour la circulation piétons – vélos sur la voie verte : panneautage rappelant le caractère partagé de la voie et la nécessité pour les vélos de réduire leur vitesse et de respecter un mètre en croisant d'autres utilisateurs, possibilité d'un marquage au sol indicatif (reste à débattre : si oui, piétons bord de l'Untxin et vélos bord prairie ?)
- Chiens en laisse ou non : il y a peu d'espaces de liberté à Socoa pour lâcher son chien, l'espace prairial est très utilisé pour cela, tout dépend de la fréquentation et du comportement du chien sur la voie verte ; problème des déjections canines sur pelouse près escalier soulevé ; point restant à débattre (sensibilisation, interdiction, zonage ?)

Avis du Conseil de Quartier :

Le Conseil de Quartier SOCOA-CORNICHE, après en avoir délibéré le 11/11/2023 en Assemblée générale, à l'unanimité, approuve à l'unanimité les projets envisagés sur les deux espaces de la rive droite de l'UNTXIN et la présentation de ces deux projets :

- d'une part au financement participatif de la Commune d'Urrugne pour cofinancer ces améliorations douces et écologiques
- d'autre part au Syndicat d'aménagement de la basse vallée de l'UNTXIN pour la prairie et à la Commune d'Urrugne pour zone amont pour entreprendre ces travaux et les aménagements connexes nécessaires.

Diagnostic global des besoins d'entretien, remplacement ou création de mobilier urbain :

Présentation du sujet envisagé pour y travailler en groupe de volontaires durant l'année à venir, à partir de quelques exemples.

Il est préférable d'entretenir que de devoir réinvestir les équipements qui se dégradent et certains équipements manquent dans le quartier. Il est précisé que le Conseil de Quartier ne veut pas se substituer au service existant sur le site Web de la Mairie, qui fonctionne bien pour traiter des problèmes ponctuels, mais d'avoir une idée plus globale des besoins. Ceci étant important lorsque l'on abordera les séquences des investissements de proximité.

Réflexion sur la circulation automobile dans le Quartier de Socoa :

La circulation et le stationnement des véhicules et vélos sur les deux rives du quartier de SOCOA méritent réflexion au sein des Conseil ou Comité de Quartier, car elles ne sont pas indépendantes. La mise à sens unique de la rue des Trois Couronnes à Ciboure a eu un impact sur la rue de Socoa.

Si un groupe de volontaires peut se constituer, cela pourrait être un chantier de réflexion et propositions pour les prochaines années.

Implication du CQ dans les problématiques intéressant le Quartier (route de la Corniche, sentier littoral, devenir du Fort Socoa, du Port et des espaces à réaménager autour du chantier naval en lien avec le CQ de SOCOA-UNTXIN de Ciboure ...):

Le Conseil de Quartier de SOCOA-CORNICHE, comme le prévoit son règlement intérieur, souhaite être associé aux réflexions et propositions d'aménagement impactant la vie des habitants de ce quartier, même si elles ne relèvent pas de la compétence de la Mairie d'Urrugne.

Quelques exemples d'implication et d'améliorations souhaitées sont présentées en image.

Des contacts et des initiatives seront pris par le Bureau à cette fin.

Il n'y a pas d'autre proposition d'action exprimée. Les habitants du Quartier SC sont invités à faire des propositions d'actions structurantes par messagerie ou sur la page Web pour « nourrir » les travaux des prochaines années !

Avis du Conseil de Quartier :

Le Conseil de Quartier SOCOA-CORNICHE, après en avoir délibéré le 11/11/2023 en Assemblée générale, approuve à l'unanimité les actions envisagées pour l'année à venir

Remerciements à tous après 2h30 de réunion dense !